INFO RSG

Décembre 2008
Volume 3 n °8

Bureau coordonnateur de la garde
en milieu familial Villeray-La Petite Patrie

La trottinette carottée au ♥ de l'Île !

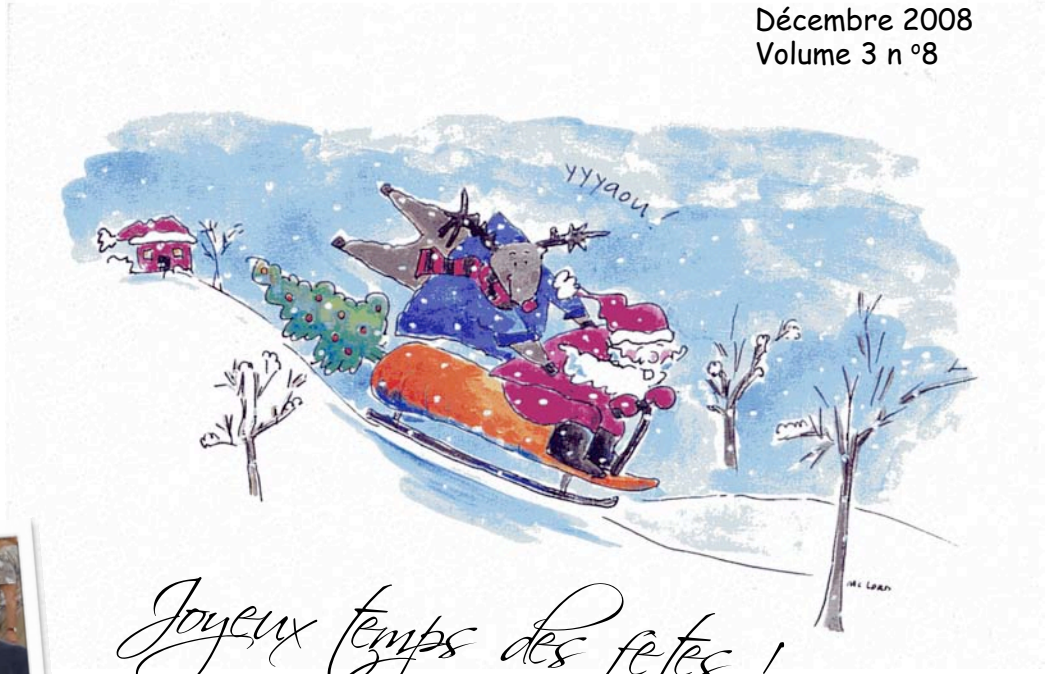

Joyeux temps des fêtes !

Table des matières:

Mot du directeur p.1

Mot administratif p.2

Mot pédagogique p.2-3

Trott-album-photo p.4

Avec cet envoi, vous trouverez...

- **Bordereau paiement période 17**
- **Sommaires de réclamations périodes 19-20**
- **Calendrier décembre**
- **Feuillet d'activités Noël 2008**

Congé des Fêtes

Le bureau de La trottinette carottée sera fermé :
jeudi 25 décembre 08
vendredi 26 décembre 08
jeudi 1er janvier 09
vendredi 2 janvier 09

Le mot du directeur

Rencontre RSG-BC

Vous êtes invités à une rencontre avec La trottinette carottée le 5 décembre prochain. Nous en profiterons pour discuter de l'entente RSG-BC "L'engagement" et souligner le temps des fêtes.

Il y aura un buffet et des prix de présences pour les participants. L'événement se tiendra au 6510 rue De Normanville, de 19h à 21h.

Grandir ensemble

Grandir ensemble vous offre une deuxième soirée de sensibilisation portant cette fois-ci sur l'accueil des familles défavorisées dans votre service de garde.

Vous êtes invitées de 18h30 à 21h30 le jeudi 4 décembre, à venir participer à cette soirée d'échange et de réflexion. Cette rencontre aura lieu au Bureau Coordonnateur et c'est gratuit !

Veuillez confirmer votre présence à Isabelle Comeau au tél.: 514-523-0659 poste 14.

Élection du comité consultatif de RSG

Comme vous serez nombreuses le 5 décembre prochain, ce sera le bon moment, en début de soirée, pour procéder à l'élection des membres du comité consultatif des RSG de notre bureau coordonnateur.

Le forum de l'AQM 2008

Cette année encore nous avons participé au forum sur le multiâge qui a eu lieu à Montréal. Une douzaine de personnes de notre BC, des RSG, des membres du conseil d'administration et du personnel de La trottinette carottée étaient présentes pour suivre les présentations. En page 4 de l'Info RSG, vous verrez les photos !

Rappel

Il est de votre responsabilité de respecter les échéances de votre dossier telle que la formation, la vérification d'absence d'empêchement et le cours de premier soin. Aussi, pensez à nous envoyer une copie de votre assurance professionnelle dès que vous la recevez.

Le mot administratif

Je profite de ce moment de l'année pour vous souhaiter, à toutes, un très Joyeux Noël. Que ce temps des Fêtes vous apporte beaucoup de joie et d'amour.

Sommaire de réclamation - Période 19

ATTENTION ! Pour la période 19, la date de remise du sommaire de réclamation est exceptionnellement devancée au mercredi 17 décembre à 9h00.

Ainsi, pour les journées du 17, 18 et 19 décembre, faites une prévision des présences des enfants.

Soirée d'information sur la fiscalité pour les particuliers en affaires

Une soirée d'information animée par Revenu Canada conjointement avec Revenu Québec a été organisée. Ceci vous permettra de mieux connaître vos droits et responsabilités afin de profiter des déductions et des crédits d'impôt auxquels vous êtes admissibles en tant que travailleuse autonome et ayant une petite entreprise à domicile. Cette soirée vous est offerte gratuitement mais l'inscription est OBLIGATOIRE.

Pour y participer, veuillez vous inscrire avant le mercredi 31 décembre auprès de Geneviève Chemouil poste 10.

Le mardi 13 janvier 2009
de 18h30 à 21h30
à La trottinette carottée
(veuillez arriver 15 min avant)

Fiches d'assiduité

Veuillez nous transmettre les fiches d'assiduité des enfants pour les périodes du 1er avril au 7 décembre 2008 (c'est-à-dire les périodes 1 à 18) AU PLUS TARD LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2008.

Je tiens également à vous rappeler que tel que stipulé à l'article 58 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance :
« Un prestataire de services de garde doit tenir et conserver conformément au règlement une fiche d'inscription et une fiche d'assiduité pour chaque enfant qu'il reçoit. »

Dans l'INFO-RSG de janvier, je vous parlerai du Relevé 24 (reçu d'impôts pour les parents).

Le mot pédagogique

Suite de l'article paru dans l'INFO RSG de novembre 2008

MISE EN SITUATION

La mère d'Aman vous a demandé d'empêcher son fils de quatre ans de dormir dans l'après-midi. Elle dit : « Quand il fait la sieste, il est réveillé jusqu'à 22 h. Comme je dois me lever à 5 h pour aller travailler, je ne dors pas assez». Comme tous les autres enfants, Aman dort une heure presque tous les jours. Il a l'air d'avoir besoin de cette sieste pour rester de bonne humeur l'après-midi».

Quelle est votre première réaction ? Pensez vous que la maman ne pense qu'à elle parce qu'elle est trop fatiguée le matin ? Comment le pauvre Amman s'en sortira-t-il s'en faire de sieste ? Quel impact sa mauvaise humeur va avoir sur le groupe ? Et si tous les parents avaient cette exigence ? Comment gérer ça ?

DE QUELS PRINCIPES PARLE-T-ON DANS LE PROGRAMME ÉDUCATIF ?

La RSG favorise la santé et le bien-être de tous les enfants.

La RSG travaille en collaboration avec le parent tout en reconnaissant que le bien-être des enfants repose entre les mains des parents, en faisant cas de leur engagement envers leurs enfants et en les aidant à assumer leurs responsabilités envers ces derniers.

Vous avez dit éthique ?

QUEL PRINCIPE PRIME SELON VOUS ? POURQUOI ?

Votre réflexion éthique vous conduit à envisager tous les aspects d'une question et à tirer au clair la meilleure décision. Passez bien en revue toutes les conséquences possibles découlant de la priorité que vous aurez accordée à un principe plutôt qu'à un autre. Si vous évaluer ceci, vous verrez quel principe prime sur l'autre !
La solution adoptée devrait être celle qui entraîne le moins possible de préjudice évitable.

Si par exemple on raccourcit petit à petit le temps de sieste d'Aman, et qu'il fasse des activités tranquilles, cela conviendrait-il à la maman et à l'enfant ? Et les autres enfants ? Faudrait-il avancer l'heure de la sieste afin qu'Aman et les autres enfants puissent se sentir fatigués le soir vers 20 h plutôt que 22 h ? Qu'en pensez-vous ?

L'exemple que nous avons pris est simple, vous avez vécu sans doute des situations plus délicates ou il fallait choisir en deux principes bien importants à vos yeux ! Il existe plusieurs façons de résoudre des dilemmes éthiques….ce qui fera l'objet d'autres articles à venir.

En attendant…Agissons en professionnelles et réfléchissons !

Tiré de la revue Interaction de la FCSGE

Le mot pédagogique

L'enfant difficile à table

Quand s'inquiéter

- Seul le refus systématique de manger à table devrait inquiéter. Il est normal qu'un enfant refuse parfois de manger, qu'il s'attarde devant son assiette ou joue avec sa nourriture. Le tout-petit est encore trop occupé à explorer son univers pour consacrer du temps à la mastication ! Entre un et deux ans, ces "caprices" correspondent à des périodes de croissance durent lesquelles l'enfant a moins faim et moins besoin de manger. Mais plus il grandit, plus ces refus s'espacent.

Que faire

- Admettre le refus de manger de l'enfant, sans montrer votre contrariété. L'enfant connaît mieux que quiconque son niveau de satiété. De plus, si vous lui donnez de l'attention parce qu'il ne mange pas, cela peut devenir plus dangereux pour lui que d'accepter de le faire. Retirez simplement son assiette. S'il a faim plus tard, lui dire qu'il faut attendre la collation ou le prochain repas.
- S'assurer que le menu est adapté pour son âge. Les enfants aiment les plats simples, sans trop de mélanges. À l'occasion, lui laisser le choix entre deux plats.
- Présenter à l'enfant une portion modeste, moins intimidante qu'une grande assiette.
- Éviter d'utiliser le dessert comme récompense. Cela donne souvent trop d'importance aux aliments sucrés. L'enfant doit pouvoir avoir du dessert, surtout si c'est un fruit ou un yogourt, même s'il n'a pas voulu le poulet…

Prévenir

- Faire du repas un moment agréable. La nourriture est quelque chose qu'il convient d'explorer, de déguster et de partager avec d'autres. Chantez des chansons ensemble, parlez de votre journée. Comparez l'odeur, la texture, l'apparence et le goût de différents aliments.
- Offrir une variété d'aliments frais et agréablement présentés.
- Manger en même temps que les enfants.
- Éviter toute distractions (jeux, télévision, etc.)
- S'il est est assez grand, faire participer l'enfant à l'élaboration du repas et lui apprendre à aider à mettre la table.
- Montrer l'exemple. Si l'enfant vous voit croquer dans une pomme ou une carotte tous les jours, faire des bons petits plats et prendre du temps à table, il aimera probablement le faire aussi.

Tiré de:
- Bien grandir, volume 3, numéro 9, novembre 2008.
- Feuille-ressources, Fédération canadienne des services de garde à l'enfance.

Activités en décembre…

Mon défilé. Mon rêve. Ma Plaza !

La Plaza St-Hubert vous invite à la 4e édition de son Défilé de Noël, le samedi 29 novembre prochain dès 11h.

Les personnages Toupi et Binou se joindront au Père Noël afin d'amuser les enfants.

La Fée des rêves et plein d'autres personnages colorés feront aussi partie de la fête pour le bonheur des petits et des grands !

Des tours de camions de pompiers antiques, des fanfares, des groupes de musique et de percussions, seront au rendez-vous pour vous faire vivre l'ambiance des fêtes ! Ne manquez pas ce rendez-vous !

Une tradition de Noël de retour au Biodôme de Montréal

Caillou et les Innus !

Du 20 décembre 2008 au 15 février 2009, les trois ans et plus partiront à la découverte de la nature telle que la voient les Innus, avec Caillou. Conte animé, aire de jeu et plaisir garanti !

Renseignements: Tél.: 514-868-3000

Vente de jouets à bon prix

1er et 3 décembre 2008
de 18h à 21h
Jocelyne : 514-271-3481
(téléphoner avant pour confirmer arrivée)

Trott-album-photo

L'Halloween 2008

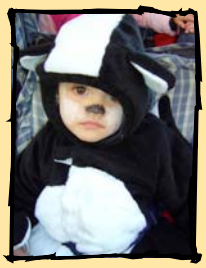

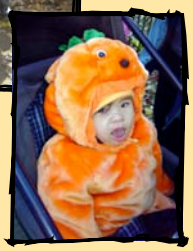

Vendredi le 31 octobre à eu lieu notre traditionnelle cueillette de bonbon au bureau coordonnateur La trottinette carottée. Plus de 200 enfants, joliment costumés, sont passés, Wow !

Nous vous remercions de votre belle participation et pour les bonnes friandises que nous a préparé Maria De Torres.

Forum de l'AQM